

DEMARCHE ATLAS DES PAYSAGES EN SEINE-SAINT-DENIS CYCLE 2012-2013

Séminaire 2 - mardi 20 Décembre 2012, à Noisy-le Grand

« Définition du paysage »



Paysage avec Saint Jérôme, Patinir vers 1500 (détail) - Musée du Prado, Madrid.

Six séminaires pour mieux appréhender les paysages de Seine Saint Denis

Le Département de la Seine-Saint-Denis et les services de l'Etat ont engagé une réflexion dans le cadre d'un projet de type Atlas des paysages de Seine Saint Denis. Afin de les accompagner dans ce processus, le CAUE 93 a proposé d'animer un cycle de six séminaires à destination d'un comité de pilotage dont l'objectif est :

- de préciser les enjeux et intérêts de la réalisation d'un atlas ;
- d'anticiper son utilisation par les acteurs professionnels aux échelles communales, intercommunales, départementales et régionales ;
- de contribuer à une prise de conscience, par tous les acteurs, de l'intérêt d'un tel outil.

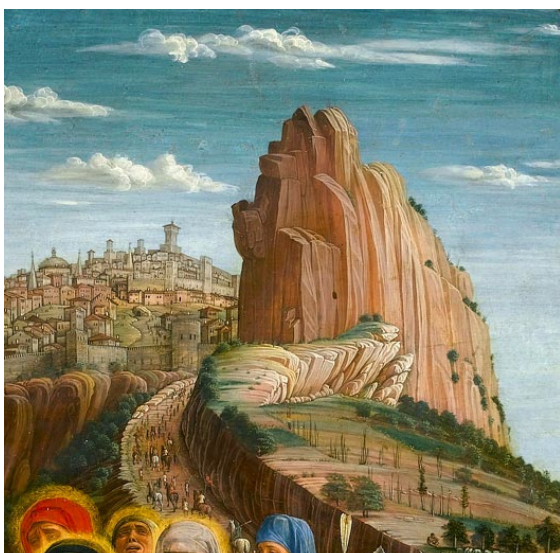
En croisant les approches thématiques et disciplinaires, il s'agira de constituer un ensemble de savoirs et de réflexions permettant à la maîtrise d'ouvrage d'élaborer un cahier des charges pour la réalisation de cet atlas des paysages de Seine Saint Denis.

L'objectif de ce séminaire était de préciser ce dont il est question quand on parle de paysage, et plus particulièrement de paysage urbain. Savoir où commence et où s'arrête le paysage dans un territoire totalement urbanisé n'est pas aisé. La Convention Européenne du paysage donne de celui-ci une définition très large quand pour beaucoup le paysage est réduit à sa dimension « naturelle ». Pour certains, le paysage est créateur d'une émotion positive alors que pour d'autres, il englobe tous types de territoires, y compris les plus sensibles.

L'objectif de cette journée est de faire émerger une définition du paysage en adéquation avec le territoire et ses spécificités, afin de contribuer à définir le cadre de l'Atlas des paysages de Seine-Saint-Denis.

Olivier Namias, journaliste, qui a assisté à cette rencontre, nous propose son regard sur les échanges de la matinée.

Alain Mazas : paysagiste conseil de l'Etat.



La Crucifixion (détail) Andréa Mantegna - Musée du Louvre, Paris

Juchée sur les coteaux du Mont d'Est, qui domine la Marne, Noisy-le-Grand est une ville charnière : ville ancienne - un mérovingien y avait élu résidence - comptant parmi les 27 communes formant la ville nouvelle de Marne-la-Vallée. Inclue dans le secteur dit « des Portes de Paris », elle fait un trait d'union entre la capitale et la banlieue, et marque la limite sud est de la Seine-Saint-Denis. C'est au Conservatoire de musique de la ville que s'est tenue, le 20 décembre 2012, la session du séminaire portant sur la définition du paysage. Etymologie, institutions, actions, enquêtes auprès des habitants sont sollicités pour circonscrire cet objet qui semble fuir à mesure qu'on l'approche.

Qu'est-ce que le paysage ? La question, apparemment simple, suscite des réponses complexes et multiples. Auteur de l'Atlas du paysage des Yvelines, le premier réalisé, en 1992, **Alain Mazas**, lui-même paysagiste, ne fait pas mystère de la nature insaisissable du concept : « Vous trouverez autant de définitions du paysage que vous voudrez », explique-t-il en préambule à son intervention. Un détour par l'étymologie et l'histoire pouvait-il aider à démêler cet imbroglio ? Selon le Dictionnaire historique de la langue française, le terme paysage désignait à l'origine un genre de peinture présentant un site généralement agreste, puis s'est étendu à l'objet lui-même. D'après Alain Rey, le mot est inventé à la Renaissance, sans doute vers 1573. Il désigne l'étendue de pays que l'on peut embrasser du regard dans son ensemble. Le paysage servait d'abord de toile de fond à des scènes religieuses : on le voit, par exemple, dans des tableaux de Mantegna, présentant la crucifixion du Christ. Au second plan se déroule une scène champêtre, que l'on aurait tort de croire fidèle à une quelconque réalité : les reliefs ne correspondent à aucune montagne connue, et les objets bâtis sont des éléments symboliques se rapportant à la religion. Les tours de David, les tours d'ivoire, la maison d'or, sont par exemple des attributs de la Vierge, ainsi que l'explique Gombrich dans son *Histoire de l'art*. Le paysage conservera cette dimension allégorique jusqu'à ce que les peintres n'aient plus de commanditaires pour ces œuvres religieuses. Supprimant la figure biblique, ils ramèneront le second plan sur le devant du tableau, et le paysage deviendra un sujet à part entière. Cette définition historique privilégie l'aspect visuel, note Mazas, alors que le paysage possède des

Yves Luginbühl : directeur de recherche émérite au CNRS.

dimensions sensorielles autres que la vue : l'odorat, l'ouïe, et même le goût. Il y a des paysages littéralement dégoûtants, relève encore Mazas.

Paesaggio vs Lanskap

Un autre défaut de cette définition est d'être centrée sur l'Europe du Sud. Si l'Italie traduit le mot paysage par *paesaggio* - un emprunt au français qui a remplacé le terme de *veduta* (vue), jusqu'alors en usage - l'Europe du Nord emploie des dérivés du hollandais *Landskape* (anglais *Landscape*, allemand *Landschaft*), explique **Yves Luginbühl**, paysagiste, et auteur de la définition de la méthodologie des atlas de 1994. Le mot, qui n'a plus de référence à la peinture, apparaît entre 1462 et 1480, après la grande peste, en Frise, région partagée entre la Hollande, le Danemark et l'Allemagne. Il serait forgé au sein de communautés paysannes indépendantes qui gèrent leur territoire en dehors du giron d'un seigneur. Le terme précis, de *Landskapp-vette*, pays-gras, désigne aussi le territoire d'élevage conçu comme un projet économique. Il s'accompagne de la création de polders visant à agrandir la surface réduite de la Hollande et créer des terres de pâturage pour produire de la viande, afin de renforcer le régime protéique des populations rendues trop vulnérables aux maladies et aux disettes par un régime alimentaire céréalier. La question économique et sociale est au cœur du terme *Landskap*, et ce sens a perduré avec la diffusion du mot. En Allemand, le terme *Landschaft*, renvoyait au pays, à la communauté, mais aussi au mode de gouvernance. En Angleterre, le terme *Landscape* a servi au roi d'Angleterre James 1er pour imposer l'image de la nation, sa puissance, etc. Il doit être mis en relation avec le mot *scenery*, évoquant la scénographie du pays, ou enclosures, système de divisions agricoles poursuivant un objectif économique et politique : l'instauration de la propriété individuelle du sol. Régis Ambroise ira dans le sens de cette interprétation, constatant que les paysages que l'on cherche à protéger sont d'abord le produit de grands projets de



Le Mauvais Gouvernement

Ambrogio Lorenzetti Sienne, entre 1337 et 1340 - Muséo Civico, Sienne



Le Bon Gouvernement



Le Bon Gouvernement (détail), A. Lorenzetti -Muséo Civico, Sienne



*L'artialisation in situ - EPA de Cergy-Pontoise, L'axe majeur
© Corinne Legenne - IAU idF*

société : les alignements d'arbres le long des routes, ou l'organisation du territoire toscan après la grande peste de 1350, résumé dans l'allégorie du «bon» et du «mauvais» gouvernement exposée dans la salle des Neuf, Palazzo Pubblico de Sienne. La fresque montre une veduta (une vue paysagère) de la ville entourée de sa campagne. Le bon gouvernement contient des éléments techniques nouveaux. Il reflète une société où les banquiers et les marchands prennent le pas sur les féodaux en s'appuyant sur les artisans, l'éducation, et une classe paysanne affranchie du servage. Le paysage a des reflets sociaux, comme le soulignera Yves Luginbühl.

Pays, Motifs et artialisation

Au-delà de l'étymologie, ouvrages et essais nombreux sur le thème incitent à réorganiser la pensée-paysage contemporaine autour de trois notions fondamentales : le pays, l'artialisation, le motif. Le recours à cette troïka à été utile, explique Mazas, pour ne pas se perdre dans les dédales de l'invention paysagère, lors de la réalisation des Atlas du paysage. Le pays est en quelque sorte le substrat d'un paysage : il est la superposition de l'histoire géomorphologique, bio-écologique - le climat, la végétation d'un lieu, son altitude, etc. - et humaine. La notion d'artialisation est empruntée à Alain Roger : opéré in situ (sur le site) et in visu (la perception visuelle d'un paysage). Les deux interagissent sans cesse l'un sur l'autre comme une empreinte et une matrice. « Je marque le paysage par la transformation que j'en fais, et lui en retour transforme pour d'autre interventions», explique Mazas. L'artialisation implique des règles de l'art, l'intervention d'un professionnel, qu'il soit paysagiste, urbaniste, architecte, artiste... Sont artialisées, par exemple, l'axe majeur de Cergy-Pontoise, le Parc du Sausset, la cité des Francs-Moisins, le tram T1... La dernière notion, celle du motif, dégage des séries de figures, une sorte de grammaire du paysage : ce sont par exemple un ruisseau, un petit bois, un vallon. Briques ou atomes du paysage, les motifs sont très nombreux, car aussi très intimes. Ils renvoient aussi à une dimension de l'habiter, très présente dans les vocabulaires décrivant le paysage, qui regorgent de métaphores de l'habitat : toutes les pièces de la maison, tous les éléments de l'habitation vont se retrouver transposés sur tous les paysages les plus naturels possibles, le balcon en forêt de Julien Gracq en est un exemple. Il existe aussi des motifs

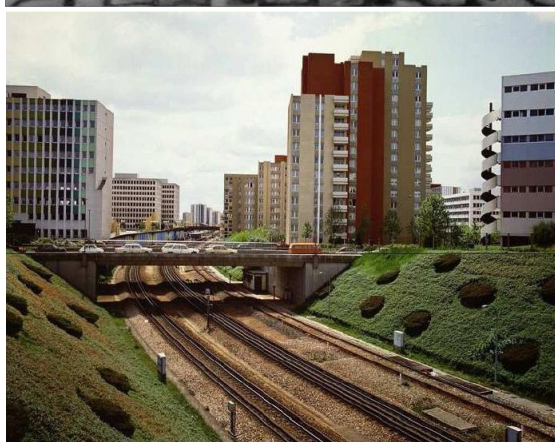
Dire ou savoir le paysage

Le vallon

• • • •

5

Régis Ambroise : ancien chargé de mission paysage au ministère de l'agriculture



Mission photographique de la DATAR dont l'objectif est de « représenter le paysage français des années 1980 ».

© Robert Doisneau - Source mission photographique de la DATAR

invitant l'habitant ou l' élu à cartographier son territoire. Les réponses à ce type de démarche sont très bonnes : de l'ordre de 80% contre 20% pour les questionnaires. Elles se déroulent autour d'ateliers comprenant des visites et des réunions, entraînant le citoyen dans une dynamique de projet. Elles permettent d'identifier les paysages d'attachement local, ou les paysages problématiques, que l'on peut confronter avec l'Atlas du paysage.

Le paysage pour les institutions

Les institutions politiques ont tenté de formuler une définition plus universelle du paysage. La promulgation d'une Convention Européenne du paysage en 2006 a marqué l'aboutissement de travaux réunissant plusieurs représentants d'instances gouvernementales provenant de plusieurs pays Européens. **Régis Ambroise**, qui avait pris part à la rédaction de la convention pour le ministère de l'agriculture, revient sur sa genèse. Les travaux avaient débuté en 1995 au Conseil de l'Europe, institution qui réunit 40 pays du vieux continent. Il s'agissait de décroquer la notion de paysage, qu'aucun texte n'abordait de façon globale. Pour la France, l'idée était aussi de faire évoluer les systèmes de protection de la nature, s'appuyant sur les réglementations des espaces protégés remontant aux années 30 et remaniées en 1975. Notons qu'une première approche transversale avait été menée par le CNERP (Centre national d'étude et recherche sur les paysages), mis en place par Robert Poujade dans les années 70. Avant sa disparition, le Centre avait réuni des aménageurs, des paysagistes, des géographes, des agronomes, une génération de gens qui réfléchissait sur le paysage du quotidien. Une Mission Paysage prit le relais en 1982, à l'initiative du ministère de l'aménagement et du cadre de vie, partageant la notion entre paysage culturel et naturel, recoupant une classification adoptée par l'Unesco et ses deux instances spécialisées, l'ICOMOS¹, qui gère les bâtiments et ensembles urbains, et l'ICN². Correspondant plus à des prérogatives de services administratifs qu'à une réalité, la distinction devint rapidement caduque, relève Ambroise. Le regard porté sur le paysage changea aussi avec l'émergence de la notion de développement durable, popularisée à la suite du sommet de Rio en 1992. De la protection de la nature, on adopta une ambition et une

1 : Conseil International des Monuments et des Sites.
2 : Organe consultatif de l'UNESCO.

**Définition du paysage de la Convention
européenne du paysage**

*«Paysage» désigne une partie de territoire telle
que perçue par les populations, dont le caractè-
re résulte de l'action de facteurs naturels et/
ou humains et de leurs interrelations.*

Fabien Reix : sociologue et chercheur au LAPSAC,
Université de Bordeaux 2.

vision plus vaste, passant à l'écologie englobant les hommes. Quant à la définition du paysage issue de ces travaux, elle intègre le fait que le paysage concerne des territoires, est liée à l'histoire, la nature, la culture. Ambroise résume : elle conçoit le paysage non comme une réalité mais comme une relation. Le terme de la définition désigne une partie de territoire "telle que perçue". Il faut qu'il y ait un regard, par les populations concernées par ce territoire, qu'elles y résident ou le traversent».

Voir le paysage

Centrée sur les questions de perception, la définition du Conseil de l'Europe ramène une fois de plus à la dimension visuelle du paysage, déjà évoquée à travers la peinture en ouverture du séminaire. Comment perçoit-on ce paysage ? La photographie a fait de nous tous des amateurs de paysage, constate Mazas, qui invite à faire l'inventaire des paysages conservés sur nos téléphones portables, ainsi qu'il le pratique dans des séminaires qu'il encadre. Il est fort probable que, quelle que soit le lieu photographié, l'image s'organise selon le schéma suivant : une étendue, une composition (1er, 2eme plan, horizon).

Le Conseil général de Gironde a mené une enquête paysagère centrée sur la perception du paysage à travers son image. Le public était invité par le biais d'une campagne publicitaire à partager sa conception de son cadre de vie, en envoyant une image qui le représentait le plus. L'appel à candidature portait sur le cadre de vie, mais l'opération s'appelait «votre paysage dans l'objectif». **Fabien Reix**, sociologue chargé de sa réalisation, en présente les attendus et les résultats. Il remarque que la notion choisie - le cadre de vie - était suffisamment floue pour être inductive et sans influencer les participants. Tous habitants du département, ils étaient invités à envoyer une photographie accompagnée d'une légende pour expliquer leur perception du paysage. Avec 317 participations, réparties dans différentes catégories socio professionnelles, l'enquête fut considéré comme un succès. Elle fut suivit d'une exposition, et d'une série d'entretiens.

La projection du diaporama met en lumière les variétés de représentations. On trouve de tout, en terme de paysage : des approches esthétisantes, des prises de vue à la volée, des images floues que l'on pourrait considérer comme ratées. En termes d'environnement et de territoire, certaines



« Photographie prise depuis le pont de pierre, vue sur la rive droite et une partie de la rive Gauche. Première perception du quartier de la Bastide où je réside. Cette vue et ce pont représentent mon cadre de vie. Les quais de la rive droite où je me promène en famille, j'y pique nique les beaux jours. J'y fais mon jogging. Le pont que je traverse 2 fois par jour en vélo pour regagner Mériadeck où je travaille. »



Cette personne considère le pont de Pierre comme le paysage le plus représentatif de son cadre de vie, parce qu'il lui permet de faire le lien entre la rive droite où il habite et la rive gauche où il travaille. Parce qu'il met en relation les différents espaces de sa vie sociale, le pont en devient le symbole. Bien qu'il ne s'agisse que d'un lieu de passage, on perçoit que ce pont occupe une place centrale dans la vie quotidienne de ce Girondin.

Retrouvez l'analyse complète sur : http://www.gironde.fr/jcms/pgw_33320/votre-paysage-dans-l-objectif-rapport-complet

«Mon paysage dans l'objectif, les girondins et leur cadre de vie», Enquête de sociologie visuelle, CG33

A consulter sur : http://www.gironde.fr/jcms/pgw_33320/les-expositions



« Il s'agit d'une des entrées principales de la ville de XXX avec une qualité paysagère médiocre et banalisée (multitude de panneaux publicitaires et d'information de tous types, absence de trottoirs, enseignes commerciales nombreuses et colorées, pas de végétaux, pas de pistes cyclables). C'est une image caractéristique de la ville où la qualité du cadre de vie n'est jamais prise en compte dans les aménagements urbains. »

Les améliorations à apporter dans ce paysage
 « Réaliser des plantations linéaires le long des voies de circulation, réduire le nombre de panneaux publicitaires, réglementer les couleurs des bâtiments (moins voyants), aménager des pistes cyclables et des trottoirs pour offrir aux habitants d'autres modes de circulation que celui de la voiture. »



Cette contribution met en avant les principes du développement durable en dénonçant les excès et les carences des entrées de ville. En exprimant l'absence de trottoirs et de pistes cyclables, le manque de verdure, l'omniprésence et la surreprésentation d'éléments participant à une forme de pollution visuelle (panneaux publicitaires, couleurs trop voyantes,...), l'auteur affirme implicitement la nécessité de réglementer l'aménagement de ces espaces pour se prémunir de ces dérives.

Retrouvez l'analyse complète sur : http://www.gironde.fr/jcms/pgw_33320/votre-paysage-dans-l-objectif-rapport-complet

images ont pour cadre des vues classiques des vignobles, d'autres se focalisent à l'inverse sur des sites très urbains, comme le quartier sur dalle de Mériadec, près du centre-ville de Bordeaux. Un participant est allé jusqu'à envoyer une image de son bureau ! Ce cas extrême renvoie à la notion de périmètre du paysage, appréhendé en des termes souvent restreints par les participants. Les thèmes sous-jacents de ces images ont trait aux notions de paysage à protéger, de demande de nature ou de paysage comme lieu d'exercice professionnel, voire de paysage qui dérange. Fabien Reix a pu relever trois dimensions dans ces documents : la première est objective, vient ensuite une dimension subjective, empreinte de secret, d'attachement, la dernière dimension est collective : le paysage est construit à travers des codes transmis par nos groupes d'appartenance. On peut donc considérer que le paysage véhicule une vision sociale.

En guise de conclusion provisoire

Historique, artistique, social, économique, sensoriel, technique et juridique : ces dimensions se croisent et s'entrecroisent dans le terme de paysage, sans qu'aucune n'établisse vraiment sa prédominance sur les autres. Une absente de taille dans ce paysage : la ville, envisagée comme productrice de son propre registre de paysage. Présente partout sur le territoire, elle est rarement évoquée dans les propos des différents intervenants. On aurait aimé avoir une définition du paysage urbain, au centre des préoccupations des photographes plasticiens contemporains. N'existerait-il que dans l'imagination de quelques «regardeurs» ?

Reste que même privé de sa dimension urbaine, le sujet est un thème de recherche inépuisable, qui a occasionné la publication de dizaines d'ouvrages et en suscitera encore bien d'autres. La réalisation d'un atlas ne peut se placer dans une perspective aussi infinie. Aussi la piste la plus intéressante est celle qui voit le paysage comme le territoire de l'usage, et d'usage qui invente le lieu. Connaître cette constellation d'endroits secrets est possible par le biais d'enquêtes qui ont le grand avantage de replacer l'habitant dans une dynamique d'action. L'ère des grands projets qui ont fait les grands paysages semblant révolue, l'époque est peut-être venue d'une conception qui se nourrirait des savoirs collectifs pour faire émerger un projet durable.

BIBLIOGRAPHIE

Cinq propositions pour une théorie du paysage

BERQUE Augustin,
Collection Pays-Paysages, Champ Vallon, 1994

50 mots pour le paysage

Collectif : La Mouvance

L'invention du paysage

CAUQUELIN A.
Paris, PUF, 2000

Mort du paysage ? Philosophie et esthétique du paysage

DAGOGNET François
Seyssel, Champ-Vallon, 1989

La société paysagiste

DONADIEU Pierre
Actes Sud/ENSP, Arles/Versailles, 2001

Court traité du paysage

ROGER Alain,
Paris, Gallimard, 1997 - Prix « La Ville à lire » 1997.

Du jardin au territoire. 70 mots pour le paysage.

BERQUE Augustin et al.,
Mouvance 2. Ed de la Villette, Coll. Passage, 2006

La Théorie du paysage en France. 1974-1994,

ROGER Alain,
Seyssel, Champ Vallon, 1995

Les passagers du Roissy-Express,

MASPERO François,
Seuil, 1990

Paris mosaïque, promenades urbaines

PINCON Michel et PINCON -CHARLOT Monique,
Paris, Calmann-Lévy, 2001

Tout Autour, banlieues d'images et d'écritures,

Cahier du CCI numéro spécial, 1986

Manifeste du Tiers-Paysage,

Gilles Clément,
Le Tiers-Paysage, 2004

SUR LE WEB

Conseil de l'Europe, 2000.- Convention européenne sur le paysage. Florence.

A partir de : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/La-Convention-Europeenne-du.html>

INTERVENANTS

Alain Mazas, paysagiste

Régis Ambroise, ancien chargé de mission Paysage au Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche

Yves Luginbühl, Ingénieur agronome, docteur en géographie, Directeur de recherche émérite au CNRS

Fabien Reix, Sociologue et chercheur au LAPSAC, Université de Bordeaux 2

PARTICIPANTS

(les membres du COPIL sont indiqués en gras)

Christiane Blancot, APUR

Justine Bourgeois, CAUE 93

Vincent Bourjaillat, Communauté d'agglomération Aéroport du Bourget

Ludivine Carlier, ville de Pantin

Quentin Cedelle, DNPB, Conseil Général de Seine-Saint-Denis

Sandrine Deroo, DNPB, Conseil Général de Seine-Saint-Denis

Cédric Diener, DRIEA UT 93

Serge Epinard, ville de Noisy-le-Grand

Théo Flamand, étudiant IUP

Catherine Giner, ville d'Aulnay-sous-Bois

Pierre Guilbaud, ville de Noisy-le-Grand

Lindsay Kupserstein, ville d'Aulnay-sous-Bois

Hélène Leblond, DRIEA UT 93

Corinne Legenne, IAU

Guillemette Morin, CAUE 93

Isabelle Mousseux-Lam, Communauté d'agglomération Terres de France

Olivier Namias, journaliste

Fabio Piccoli, Lycée horticole de Vaujours

Jean-Michel Payet, CAUE 93

Stephanie Renault, CAUE 93

Justine Rigault, DNPB, Conseil Général de Seine-Saint-Denis

Sophie Roustan, Communauté d'agglomération Aéroport du Bourget

Gaëlle Stotzenbach, DNPB, Conseil Général de Seine-Saint-Denis

Pierre-Luc Vacher, ville de Montreuil

Joëlle Weill, DRIEE Ile de France